



Quand je fais mon jardin

Pourquoi penser à la prévention des déchets ?

Le jardin est sans doute le lieu où la prévention des déchets trouve le plus d'applications. On entend souvent dire « au jardin, rien ne se perd, tout se récupère » ; cette maxime se vérifie au fur et à mesure que l'expérience du jardinier progresse, ce qui lui permet de limiter considérablement le recours aux produits nocifs pour l'environnement que sont les engrais, les pesticides, insecticides et herbicides chimiques.

Par ailleurs, l'activité de jardinage permet de recycler utilement et sainement les déchets qu'elle génère (notamment à travers le compostage), mais elle permet en plus de réemployer les matériaux les plus divers.

A quels niveaux agir ?

- Les achats
- L'utilisation
- Le rangement
- L'élimination

Les achats

- le démarrage d'un jardin nécessitant pas mal de matériel, bien réfléchir à ce que l'on devra acheter. Discuter avec des voisins travaillant le même type de jardin (dimension, nature du terrain, type de plantations..) pour choisir le matériel le plus adapté.

- favoriser la mise en commun de certains matériels, utilisés rarement (coupe-haie, tronçonneuse, motoculteur...). Un bon moyen de participer à ce mode de fonctionnement (ou de l'initier), est de demander à ses voisins quel matériel leur manque.

- certains matériels et ustensiles de jardinage, notamment l'outillage peuvent être achetés d'occasion, sans grand risque compte tenu de leur solidité et de leur longévité.

- vérifier que les produits portent bien la mention «Produit autorisé pour le jardinage». En effet, les produits à usage agricole ne conviennent pas forcément au jardinage.

- privilégier les produits portant l'Ecolabel européen (amendements organiques) ou la marque «NF Environnement» (composteurs individuels, mobilier de jardin, sacs-poubelles...).



- éviter les emballages inutiles en adaptant la quantité achetée à ce qui sera nécessaire (graines, semences, terreau...) en sachant que, conservés à l'abri, ces produits se gardent longtemps.

L'utilisation

- faire son compost permet de produire un excellent amendement 100% organique, tout en évitant d'encombrer les poubelles avec les déchets de cuisine et de jardin (pour en savoir plus, voir la fiche « compostage » sur le site Internet de l'Ademe).

LES
FICHES
SÉRIÉ



Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable

Les produits phytosanitaires (herbicides, pesticides...) polluent les sols et les nappes phréatiques. De plus, ils génèrent des déchets d'emballages souillés. Bien utiliser les ressources de la nature et les déchets du jardin permet de s'en passer, ou en tout cas d'en limiter l'usage au strict minimum. Exemples :

- pour enrichir le sol : fabriquer du terreau en mélangeant un volume égal de terre, de fumier et de feuilles de sous-bois. On peut y incorporer de la cendre, des résidus de vieux végétaux. On obtient un bon résultat en arrosant et en remuant souvent le tas. Divers déchets peuvent également être facilement utilisés : les feuilles (sauf certaines essences telles que le platane) simplement mises en tas ou dans des sacs plastique, les poudres d'os et de corne, les cendres (riches en potassium, phosphore, calcium et en sels minéraux) ainsi que la suie de bois (insecticide très efficace contre les mouches des légumes racines).
- pour réguler l'humidité des sols (protection contre les pluies battantes et contre l'assèchement) : feuilles sèches, paille, écorces, copeaux de bois, paillettes de lins...
- pour protéger les plantes fragiles : paille, fibre de bois, feuilles de fougères, feuilles mortes...
- pour étouffer les mauvaises herbes : paille, vieux journaux, herbe coupée...
- pour éloigner certains insectes (pucerons, araignées rouges...) et fertiliser les plantes : le purin d'orties (obtenu en 2 semaines en recouvrant d'eau des orties fraîches dans un récipient) dilué à 10% et pulvérisé sur les cultures.
- pour lutter contre les parasites : associer les plantes qui « s'aiment » et bien organiser la rotation annuelle des cultures.
- pour lutter contre le mildiou : la bouillie bordelaise (à employer avec modération, car à base de cuivre)...
- pour éloigner les pucerons : les coccinelles
- pour éloigner les fourmis : la menthe séchée

Profiter du jardin pour réemployer un maximum de matériaux. Quelques exemples parmi les innombrables possibilités qu'offre le jardin :

- pots de yaourts, godets, bacs en polystyrène... pour contenir tous les types de semis.
- planches : pour fabriquer notamment les cadres de châssis pour les semis
- vitres : pour recouvrir les châssis
- morceaux de moquette, vieux tapis, couvertures, bâches en plastique, plastique à bulles : pour protéger les châssis du froid
- fûts et containers en plastique : pour recueillir et stocker les eaux de pluie
- tuyaux et bâches en plastique : pour fabriquer des mini-serres pour les semis et les plantes fragiles.
- Bouteilles en plastique : pour réguler l'écoulement des eaux de pluie et tenir à distance les oiseaux (enfichées en haut des tuteurs, par exemple pour les tomates) ou pour protéger les boutures (plantées à l'envers dans le sol après avoir découpé le goulot).
- disques CD publicitaires : enfilés sur des ficelles tendues entre des piquets à ras du sol, pour éloigner les oiseaux des jeunes pousses.
- vieux vêtements : pour éviter de salir et d'abîmer des vêtements propres.

Le rangement :

- afin de prolonger au maximum leur durée de vie et éviter leur corrosion, nettoyer les outils et ustensiles de jardin à l'eau après chaque utilisation et les entreposer au sec.
- ne pas transvaser les produits phytosanitaires (désherbants, pesticides...) d'un récipient à l'autre, car c'est dangereux et laisse davantage d'emballages souillés
- protéger des rongeurs les produits entamés, tels que les sachets de graines et les sacs de semences, en les transvasant dans des récipients rigides et étanches.

L'élimination :

- Privilégier les jardinerie qui reprennent les emballages des produits phytosanitaires (désherbant, pesticides...). A défaut, portez-les à la déchetterie. Il est formellement interdit de rejeter des produits toxiques dans le réseau des eaux usées.
- Les mauvaises herbes, une fois arrachées, peuvent être abandonnées sur le terrain ou mélangées avec le compost, à condition toutefois de ne pas être montées en graine (il est préférable dans ce cas de les éloigner du jardin).
- Certaines feuilles mortes (par exemple les feuilles de platane) étant trop acides et pas assez putrescibles pour entrer dans fabrication de compost ou de terreau, il ne reste pas d'autre choix que des les abandonner en tas ou de les jeter avec les déchets verts, car elles brûlent difficilement.

